

LE DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

C'est quoi et à quoi ça sert ?



Un temps d'étude.

Le dispositif "devoirs faits" existe dans tous les collèges et il est gratuit. Il s'agit d'une heure dédiée à la réalisation des devoirs dans toutes les matières et peu importe leur nature (exercices, mémorisation, révision, création...).

Une aide individualisée.

Cette heure d'étude se déroule en présence d'un professeur qui t'aide dès que tu as une difficulté et qui te guide, à ton rythme.

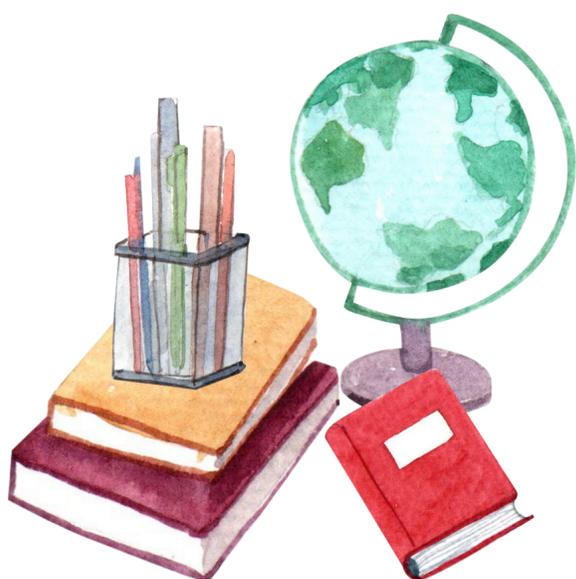


Où et quand ?

Au collège, dans une salle dédiée et au calme. Le créneau est défini et intégré dans ton emploi du temps.

Pour qui ?

Pour TOUS les élèves du collège qui sont volontaires.



Qu'est-ce que j'apprends à faire ?

- Autonomie dans la gestion et l'organisation du travail à faire.
- Développement des compétences de mémorisation.
- Importance de l'organisation d'un brouillon dans un exercice complexe.
- Amélioration de la compréhension et du traitement des consignes.
- Coopérer avec ses camarades.
- Mieux cerner ses atouts et ses difficultés.

SI TU SOUHAITES T'INSCRIRE, TU PEUX TE RENSEIGNER
AUPRÈS DE TON PROFESSEUR PRINCIPAL.